



Rapport sur les discussions communautaires en tables rondes du  
Réseau néo-écossais de l'ICB

# DISCUSSIONS AVEC LES BÉNÉVOLES... RECOMMANDATIONS POUR LE GOUVERNEMENT

Diffusion : janvier 2006

Organismes d'hébergement  
du Réseau néo-écossais de l'ICB



RÉSEAU NÉO-ÉCOSSAIS DE L'ICB

[nscvi@chebucto.ns.ca](mailto:nscvi@chebucto.ns.ca)  
[www.novascotianetwork.org](http://www.novascotianetwork.org)  
1-888-777-1255

Disponible aussi en Anglais, veuillez SVP signaler le 1-888-777-1255

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas forcément celles du ministère du Patrimoine canadien.



## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Contexte	page 3
Résultats des consultations	page 4
Soutien financier	
Communication et collaboration	
Le bénévolat et les assurances	
Processus	page 5
TABLEAU 1 : Lieux des tables rondes et participants	page 6
TABLEAU 2 : Recommandations pour le gouvernement	page 7
ANNEXE A : Document de travail du Réseau néo-écossais de l'ICB	page 11
ANNEXE B : Problèmes soulevés par les participants	page 17
ANNEXE C : Liste des participants ayant assisté aux tables rondes de l'ICB	page 18
ANNEXE D : Rapport d'étape	page 20

## CONTEXTE

L'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB) est une initiative fédérale introduit en 2001 pour :

- encourager les Canadiens et les Canadiennes à participer aux activités des organismes de bénévoles
- améliorer la capacité qu'ont les organismes de tirer profit de la contribution des bénévoles
- améliorer la façon dont est vécue le bénévolat.

En novembre 2002, le mécanisme de mise en application de l'ICB a été élargi pour inclure des réseaux provinciaux et territoriaux destinés à fonctionner sous l'égide d'organismes existants. En Nouvelle-Écosse, ce sont les organismes *Recreation Nova Scotia* et *Community Links* qui ont assumé ensemble l'hébergement du Réseau néo-écossais de l'ICB. Chaque réseau provincial/territorial a l'autonomie nécessaire pour pouvoir élaborer ses propres priorités et ses propres stratégies en vue de réaliser les objectifs nationaux de l'initiative. En se basant sur les commentaires et les priorités exprimés par les bénévoles partout dans la province, le Réseau néo-écossais de l'ICB a choisi de se concentrer sur les questions qui déboucheront sur une amélioration de l'« environnement » dans lequel les individus et les organismes bénévoles offrent leurs services.

Depuis son lancement (en 2003), le Réseau néo-écossais de l'ICB s'efforce, en collaboration avec les bénévoles, les organismes à but non lucratif et les initiatives régionales, de soutenir les activités des bénévoles de la Nouvelle-Écosse à la base. Dans leurs discussions avec les bénévoles de partout dans la province, les représentants de l'ICB ont eu l'occasion d'aborder de nombreuses questions. Cependant, l'un des thèmes qui reviennent constamment est celui du renforcement du partenariat avec le gouvernement provincial. Il est clair qu'il y a un consensus, chez les bénévoles, sur le fait qu'il faudrait améliorer les relations de travail avec l'ensemble des ministères du gouvernement.

À l'automne 2005, nous avons rédigé un document de travail<sup>1</sup> portant sur les principaux défis auxquels sont confrontés les bénévoles. Ce document se fondait sur des sessions de planification stratégique, ainsi que sur des communications de nature formelle et informelle entre les représentants de l'ICB et les bénévoles. Nous avons diffusé ce document de travail et lancé un processus de consultation, qui s'est déroulé en octobre et en novembre 2005. La principale fonction de ce processus était de mettre en évidence les messages fondamentaux des bénévoles de la Nouvelle-Écosse et les mesures prioritaires à présenter au gouvernement provincial.

Le Réseau néo-écossais de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB) a embauché par contrat Linda Atkinson pour animer les discussions en table ronde dans les communautés anglophones. La coordonnatrice des relations avec la communauté du Réseau néo-écossais de l'ICB, Nathalie Poirier, s'est chargée de l'animation des discussions dans les communautés à dominante francophone. Le présent document présente les résultats de ces discussions et les recommandations (voir tableau 2) qui en ont émergé.

---

<sup>1</sup> Annexe A : Document de travail du Réseau néo-écossais de l'ICB.

## RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

Les discussions en table ronde se sont déroulées dans sept communautés anglophones et trois communautés francophones, avec un total de 107 participants. De ces discussions se sont clairement dégagés trois thèmes prioritaires : **soutien financier, collaboration et communication** et **accès à une couverture d'assurance d'un prix abordable**.

**Soutien financier** : Dans cette catégorie, les discussions ont permis de dégager deux problèmes majeurs qui devraient intéresser le gouvernement. Tout d'abord, les bénévoles pensent que le gouvernement tire profit de façon importante des activités des bénévoles, en particulier dans le secteur public et le secteur des services sociaux. Pour pouvoir continuer à bénéficier des contributions découlant des efforts substantiels des bénévoles, il faut que le gouvernement considère les bénévoles comme étant une *ressource* dans laquelle il doit investir de façon adaptée et stratégique. Le corps des bénévoles a de plus en plus de difficultés à se renouveler et ce, en raison de nombreux facteurs, et le gouvernement court le risque de perdre cette ressource.

D'autre part, un très grand nombre de bénévoles considère que le gouvernement ne tient pas compte des bénévoles qui sont le moteur du système dont il tire profit et ne les respecte pas. Les bénévoles ont le sentiment que le gouvernement n'accorde pas suffisamment d'attention aux problèmes et aux réalités du bénévolat et sous-estime la valeur des bénévoles.

Pour répondre à ce besoin d'investissements et de reconnaissance, il faudrait que le gouvernement commence par adopter les mesures suivantes :

1. garantir un financement annuel de base
2. garantir que les mesures gouvernementales en matière de responsabilisation des intervenants aient un sens dans le contexte communautaire
3. aider à couvrir les dépenses récurrentes que les bénévoles sont obligés de couvrir à leurs propres frais
4. élaborer et mettre en application des « codes de bonne pratique » en matière de financement.

**Communication et collaboration** : Comme dans le domaine du soutien financier, certains bénévoles ont le sentiment que le gouvernement tire un plus grand profit du bénévolat que les bénévoles eux-mêmes et voudraient que le gouvernement devienne un meilleur partenaire. Deuxièmement, les bénévoles ont le sentiment que le gouvernement a un rôle à jouer en collaboration avec les bénévoles au sein même du secteur. Les bénévoles suggèrent les mesures suivantes :

1. offrir des centres de ressources pour les bénévoles (physiques et virtuels) ;
2. organiser des tables rondes pour les bénévoles de multiples services afin d'encourager la mise en commun des informations et la collaboration entre le ministère et les organismes fournisseurs de services ;
3. conclure un accord entre le gouvernement provincial et la communauté des bénévoles ;  
et
4. établir un conseil consultatif provincial des bénévoles (ou une structure semblable) pour représenter et soutenir les bénévoles.

**Bénévolat et assurances** : Le cœur du problème est que les gens ne comprennent tout simplement pas ce dont ils ont besoin en matière d'assurances, les raisons pour lesquelles ils en ont besoin et les raisons pour lesquelles les coûts sont si élevés à l'heure actuelle. Les bénévoles expriment de multiples façons leur désir de voir le gouvernement prendre les choses en main et les aider à s'extirper de ce problème complexe, en offrant des formations,

des informations et des mesures permettant aux bénévoles d'avoir de nouveau accès aux assurances à un coût abordable.

Voici des exemples de mesures gouvernementales à court terme et à long terme suggérées par les bénévoles :

1. fournir des informations sur les assurances rédigées en langage facile à comprendre
2. clarifier la loi dite *Provincial Volunteer Protection Act*
3. obliger les assureurs à couvrir les organismes à but non lucratif
4. explorer la faisabilité d'un programme d'assurance géré par la province pour le secteur des organismes à but non lucratif et des organismes caritatifs.

Dans l'ensemble, la majorité des recommandations s'inscrivent dans la lignée de celles du groupe de travail de l'Atlantique sur le coût de l'assurance et l'accès à l'assurance (novembre 2005).

Les bénévoles ont également mentionné sept autres problèmes<sup>2</sup>, mais ces autres problèmes n'ont pas suscité autant de discussions que les trois problèmes prioritaires décrits ci-dessus.

## PROCESSUS

Sept tables rondes ont eu lieu dans les communautés anglophones et trois dans les communautés à dominante francophone. Nous avons utilisé un modèle pour les réunions, afin d'assurer la cohérence du format des tables rondes et de faciliter la préparation des comptes rendus sur les réunions. Lors de chacune des réunions, on a examiné le document de travail du Réseau néo-écossais de l'ICB et rassemblé les commentaires concernant ce document de travail et venant s'ajouter à ce document. Personne n'a exprimé le moindre désaccord avec le document de travail.

Le processus de consultation utilisé par le Réseau néo-écossais de l'ICB a débouché sur la mise en évidence d'un certain nombre de messages fondamentaux et de mesures recommandées pour le gouvernement (voir tableau 5.1 ci-dessous).

---

<sup>2</sup> Annexe B : Problèmes soulevés par les participants

## LIEUX DES TABLES RONDES ET PARTICIPANTS

Les discussions en tables rondes ont eu 107 participants. Dix-sept (17) parmi eux provenaient des communautés francophones.<sup>3</sup>

Tableau 1

DATE	HEURE	LIEU
mercredi 26 octobre	18h30 – 20h30	Shelburne Christ Church Hall, rue Anne
mardi 1 novembre	9h30 – 11h30	Dartmouth NS Cancer Society, 73 prom. Tacoma, Bureau 805
mardi 15 novembre	17h00 – 19h00	Stellarton Nova Scotia Community College, 39 avenue Acadia
samedi 19 novembre	11h30 – 12h30	Bridgewater Bridgewater High School, 100 rue York
lundi 21 novembre	19h00 – 21h00	Cornwallis Cornwallis Community Hall, Parc Cornwallis
mardi 22 novembre	18h30 – 20h30	Amherst Hôpital régionale de Amherst, Salle de conférence
<b>mardi 22 novembre</b>	<b>19h00 – 21h00</b>	<b>Dartmouth</b> <b>Salle de conférence, Conseil communautaire du Grand-Havre (Français)</b>
<b>jeudi 24 novembre</b>	<b>19h00 – 21h00</b>	<b>Municipalité de Clare</b> <b>Cafeteria, École secondaire de Clare, La Butte (Français)</b>
lundi 28 novembre	19h00 – 21h00	Sydney St. George Church Hall, rue Nepean
<b>mardi 29 novembre</b>	<b>19h00 – 21h00</b>	<b>Chéticamp</b> <b>École NDA, rue Main (Français)</b>

<sup>3</sup> Annexe C : Liste des participants ayant assisté aux tables rondes de l'ICB

**Tableau 2 : Recommandations pour le gouvernement<sup>4</sup>***Source : discussions et consultations organisées par le Réseau néo-écossais de l'ICB*

DÉFI	IMPACT ET MESSAGES FONDAMENTAUX	MESURES RECOMMANDÉES	
		COURT TERME (de 6 à 12 mois)	LONG TERME (de 1 à 3 ans)
RESSOURCES FINANCIÈRES	<p>Les bénévoles sont une ressource de valeur pour le gouvernement. Il faut que le gouvernement investisse de façon appropriée pour protéger et soutenir les ressources des bénévoles.</p> <p>On a le sentiment que le gouvernement n'apprécie pas les bénévoles à leur juste valeur.</p> <p>Il y a un déséquilibre entre le temps consacré à trouver et à gérer les ressources nécessaires et le temps consacré à offrir les programmes proprement dits.</p> <p>Les dépenses que les bénévoles ont à assumer eux-mêmes deviennent excessives.</p> <p>Si la situation n'est pas corrigée, le gouvernement va être confronté à un impact qui prendra la forme de coûts plus élevés pour les services de santé, la justice et les services communautaires.</p>	<p>Que le gouvernement couvre ou rembourse des dépenses spécifiques pour les bénévoles (processus de sélection, vérifications, etc.)</p> <p>Que le gouvernement simplifie les processus de responsabilisation des intervenants et de production de rapports et se concentre sur les résultats plutôt que sur les activités.</p> <p>Que le gouvernement fasse la promotion de ses programmes de financement de façon plus efficace et en temps voulu.</p>	<p>Que le gouvernement élabore et mette en application des codes de bonnes pratiques en matière de financement (comme par exemple le Code de bonnes pratiques de financement de 2001 <a href="http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/funding_code.cfm">http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/funding_code.cfm</a>)</p> <p>Que le gouvernement soutienne la mise en place de centres de ressources physiques ou virtuels pour aider les bénévoles à trouver et à s'assurer l'accès aux informations et aux ressources dont ils ont besoin.</p> <p>Que le gouvernement organise des initiatives visant à encourager les particuliers et les entreprises à faire des dons aux organismes bénévoles (déductions fiscales, contribution équivalente du gouvernement, etc.).</p> <p>Que le gouvernement élabore une stratégie de soutien financier avec des avantages fiscaux, des compensations pour les dépenses, etc.</p> <p>Que le gouvernement établisse un fonds destiné à soutenir l'homologation et la formation dont les bénévoles ont besoin pour pouvoir offrir des services (cours sur la manipulation des aliments, formation en soins palliatifs, formation en alphabétisation, homologation des entraîneurs, etc.).</p> <p>Que le gouvernement rétablisse le financement de base pour les organismes offrant les services essentiels.</p>
COLLABORATION ET	<p>Il y a un gaspillage de ressources humaines et financières en raison du double emploi et des échecs répétés.</p> <p>Il faut que les politiques et les procédures du gouvernement tiennent compte de l'impact sur</p>	<p>Que le gouvernement mette en place une table ronde avec des représentants du gouvernement et du Réseau néo-écossais de l'ICB chargée d'examiner et de mettre en œuvre les recommandations.</p> <p>Que le gouvernement introduise un protocole que les</p>	<p>Que le gouvernement élabore un accord entre la province et la communauté des bénévoles (comme l'accord de 2001 avec le gouvernement fédéral : <a href="http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/update_dec.cfm">http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/update_dec.cfm</a>)</p> <p>Que le gouvernement soutienne la mise en place de centres de</p>

<sup>4</sup> Annexe D : Rapport d'étape



DÉFI	IMPACT ET MESSAGES FONDAMENTAUX	MESURES RECOMMANDÉES	
		COURT TERME (de 6 à 12 mois)	LONG TERME (de 1 à 3 ans)
<b>LE BÉNÉVOLAT ET LES ASSURANCES</b>	<p>Trop de ressources (financières et humaines) sont consacrées aux problèmes d'assurance alors qu'elles pourraient servir à l'offre de services et de programmes.</p> <p>Les problèmes d'assurance sont une menace importante pour les services et les programmes communautaires, qui risquent d'être réduits ou supprimés.</p> <p>Les individus hésitent à faire du bénévolat en raison d'inquiétudes fondées ou non concernant les risques que cela comporte et du temps consacré aux problèmes d'assurance.</p>	<p>Que le gouvernement mette en œuvre les recommandations à court terme du groupe de travail de l'Atlantique sur le coût de l'assurance et l'accès à l'assurance.</p>	<p>Que le gouvernement mette en œuvre toutes les recommandations du groupe de travail de l'Atlantique sur le coût de l'assurance et l'accès à l'assurance.</p> <p>Que le gouvernement explore les options abordables et accessibles en matière d'assurance pour les organismes à but non lucratif.</p>



# ANNEXES

## ANNEXE A

# RÉSEAU NÉO-ÉCOSSAIS DE L'INITIATIVE CANADIENNE SUR LE BÉNÉVOLAT (ICB) TABLES RONDES DANS LES COMMUNAUTÉS • OCTOBRE/ NOVEMBRE 2005

## DOCUMENT DE TRAVAIL

### FONCTION DES CONSULTATIONS DANS LES COMMUNAUTÉS

Les principaux objectifs de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB) sont les suivants :

- encourager les Canadiens et les Canadiennes à participer aux activités des organismes de bénévoles
- améliorer la capacité qu'ont les organismes de tirer profit de la contribution des bénévoles
- améliorer la façon dont est vécue le bénévolat.

Le Réseau néo-écossais de l'ICB a été établi en avril 2003. Il s'efforce, depuis son lancement, de soutenir les bénévoles de la Nouvelle-Écosse à la base, en collaboration avec les individus bénévoles, les organismes de bénévoles et les initiatives régionales en matière de bénévolat.

Chaque réseau provincial/territorial a l'autorité nécessaire pour élaborer ses propres priorités et stratégies en vue de soutenir la réalisation des objectifs nationaux de l'ICB. Dans leurs discussions avec les individus bénévoles, les organismes bénévoles et les initiatives partout dans la province, les représentants du Réseau néo-écossais de l'ICB ont l'occasion d'aborder un grand nombre de questions. Nous nous sommes, en tant que réseau provincial, concentrés sur les questions qui déboucheront sur une amélioration de l'« environnement » dans lequel les individus et les organismes bénévoles offrent leurs services.

Les bénévoles nous disent souvent qu'ils souhaitent renforcer le partenariat avec le gouvernement provincial. Il y a un large consensus sur ce point : il faudrait une meilleure relation de travail avec l'ensemble des ministères du gouvernement. Les opinions sont très variées, cependant, pour ce qui est des problèmes que le gouvernement devrait régler en priorité, du type de mécanisme (structure) qui soutiendrait le mieux ce partenariat et du degré auquel le gouvernement devrait s'impliquer dans les activités organisées par les bénévoles.

**La principale fonction du processus de consultation du Réseau néo-écossais de l'ICB auprès des communautés de la Nouvelle-Écosse est de mettre en évidence les centres d'intérêt communs à l'ensemble des bénévoles de la Nouvelle-Écosse et d'élaborer des messages fondamentaux et des mesures prioritaires à présenter au gouvernement provincial.**

Les sujets qui suivent correspondent à des questions qui sont souvent posées... mais il y en a d'autres! Nous vous invitons à examiner ces différents sujets. Nous vous invitons cependant également à présenter d'autres sujets, si vous le souhaitez.

## SUJET I : LES BÉNÉVOLES ET L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

### CONTEXTE

Les individus bénévoles et les organismes bénévoles constituent une composante essentielle du processus adopté pour planifier et offrir la plupart des services et des programmes communautaires : bien-être et santé, développement économique, éducation, jeunesse, services sociaux, services de sécurité et d'urgence, etc. Ce n'est pas exagérer l'importance du bénévolat que de dire que toutes les familles de la province et tous les ministères du gouvernement provincial tirent profit, d'une manière ou d'une autre, des contributions de bénévoles de la Nouvelle-Écosse et ce, de façon quotidienne.

Les tendances actuelles sur le plan démographique, sur le plan économique, dans les processus de responsabilisation du gouvernement, dans le secteur des litiges et dans les structures sociales sont en train de changer le bénévolat. Ces tendances (et d'autres encore) ont un impact négatif sur la participation des bénévoles et sur leur degré de satisfaction.

Bon nombre de bénévoles ont le sentiment qu'il faut que le gouvernement provincial prenne les devants pour ce qui est de SOUTENIR la communauté des bénévoles et d'établir des PARTENARIATS et qu'il faut qu'il travaille sur les défis et les possibilités qui influencent à l'heure actuelle les activités des bénévoles. Il faut que la province arrive mieux à intégrer les problèmes des bénévoles dans le processus de planification stratégique du gouvernement.

### SITUATION ACTUELLE

- La politique de développement communautaire de la Nouvelle-Écosse (approuvée en décembre 2004) contient un engagement vis-à-vis de 11 principes directeurs, dont le suivant : « **Le bénévolat** : la politique de développement communautaire reconnaît la valeur du bénévolat et le respecte et soutient et encourage les bénévoles. »
- Certains ministères du gouvernement provincial ont exprimé, à titre individuel, leur intérêt pour des stratégies visant à soutenir les bénévoles dans le cadre de leur mandat particulier ou bien ont déjà introduit de telles stratégies.
- Le niveau du soutien accordé aux bénévoles par les gouvernements provinciaux/territoriaux varie considérablement d'un bout à l'autre du Canada. Certains gouvernements se contentent de déclarations informelles de soutien du bénévolat, tandis que d'autres ont un ministère formellement responsable du bénévolat.
- En Nouvelle-Écosse, nous n'avons, à l'heure actuelle, ni ministre, ni ministère, ni comité, ni fonctionnaire globalement responsable du soutien aux bénévoles ou de la représentation des bénévoles, avec leurs défis, leur potentiel et leurs points de vue.
- En décembre 2001, le secteur du bénévolat et le gouvernement du Canada ont signé un accord visant à renforcer la capacité aussi bien du secteur lui-même que du gouvernement fédéral pour ce qui est d'offrir de meilleurs services aux Canadiens et aux Canadiennes. Cet accord n'est pas un document à valeur juridique, mais il sert de guide dans l'évolution des rapports entre le secteur du bénévolat et le gouvernement du Canada.

## SUJET II : LE BÉNÉVOLAT ET LES ASSURANCES

### CONTEXTE

Au cours des 20 dernières années, les organismes bénévoles ont pris de plus en plus conscience des problèmes de responsabilité civile et des stratégies de gestion des risques. Les communautés et les gouvernements, à tous les paliers, ont attribué à des bénévoles la responsabilité de la gestion d'installations communautaires essentielles et de l'offre de services d'urgence, de soins de santé, de programmes de développement économique, de programmes éducatifs et de programmes sociaux. Cependant, en raison du climat politique et des tendances à l'échelle internationale concernant l'industrie de l'assurance, bon nombre d'organismes communautaires sont menacés dans leur existence même par leur incapacité d'acquiescer une police d'assurance adéquate. Dans de nombreux cas, l'incapacité d'avoir accès à une police d'assurance à un prix abordable a entraîné la réduction ou l'élimination de services et de programmes.

### SITUATION ACTUELLE

- Des bénévoles de partout dans la province ont présenté de façon convaincante leur expérience et leurs préoccupations à l'organisme dit *NS Insurance Review Board* au cours des audiences publiques de 2004 et sont parvenus à sensibiliser davantage les gens à l'impact des problèmes d'assurance sur la communauté des bénévoles.
- Au gouvernement provincial, c'est le ministère des Transports qui est responsable de la gestion des risques et qui a pris la direction du débat concernant l'assurance.
- En mai 2005, le ministère des Transports a lancé la mise à l'essai d'un programme visant à offrir une police d'assurance pour le réseau des sentiers de la province et pour les organismes à but non lucratif qui gèrent ce réseau.
- Le Bureau d'assurance du Canada a mis en place une table ronde pour la région atlantique, dans laquelle la communauté des bénévoles est représentée.

## SUJET III : RENFORCEMENT DU BÉNÉVOLAT PAR LA COLLABORATION ET LA COMMUNICATION

### CONTEXTE

La Nouvelle-Écosse peut être fière du niveau d'activité et du calibre des bénévoles dans la province. Nous sommes les leaders nationaux en ce qui concerne la proportion de bénévoles, l'utilisation d'approches innovatrices pour la formation des bénévoles et la capacité de former des réseaux de relation et de collaborer en vue de réaliser des objectifs communs.

Cependant, tout un éventail de tendances d'ordre social, économique et politique ont un impact sur les activités des bénévoles et il devient de plus en plus important de mettre en place les structures appropriées en vue de soutenir les bénévoles partout dans la province. Il faut que les bénévoles aient facilement accès à des informations concernant la formation, les possibilités d'activités et les ressources disponibles, qu'ils aient l'occasion d'aborder et de régler les problèmes d'ordre provincial en collaboration les uns avec les autres et que les individus et les organismes bénévoles soient soutenus dans leur recherche d'organismes ou d'individus qui leur correspondent.

Partout dans la province, les bénévoles et les organismes à but non lucratif indiquent qu'ils ont besoin d'un réseau ou d'un centre de soutien aux bénévoles qui soit établi physiquement dans un lieu précis ou qui existe sous forme virtuelle et qu'il faut que ce réseau ou centre soit une structure à caractère durable.

## SITUATION ACTUELLE

- Il existe à l'heure actuelle 7 provinces/territoires disposant d'un organisme provincial/territorial travaillant sur les questions relatives aux bénévoles. La Nouvelle-Écosse ne dispose pas d'un tel organisme.
- Le Centre de ressources pour les bénévoles de Sydney est le seul centre de ressources en activité en Nouvelle-Écosse et est unique dans la province, alors qu'il existe 200 centres de ce type au Canada.
- On a établi des coalitions de bénévoles en milieu rural dans 5 régions de la province et ces coalitions ont des objectifs et des activités basés sur les centres d'intérêt et les besoins de la communauté des bénévoles au niveau local.
- Il existe à l'heure actuelle 2 excellentes initiatives en cours de développement à Halifax et au Cap-Breton en vue de représenter et de soutenir le secteur des bénévoles dans ces régions.
- Le Réseau néo-écossais de l'ICB a élaboré un site Web qui est devenu un outil de liaison essentiel pour les bénévoles, aussi bien pour ce qui est de leurs difficultés que pour ce qui est des possibilités d'activités.
- Le mandat actuel du Réseau néo-écossais de l'ICB prend fin en juin 2007 (à confirmer). La poursuite du fonctionnement de ce réseau dépendra du renouvellement ou non du programme fédéral.

## SUJET IV : RESSOURCES FINANCIÈRES

### CONTEXTE

Dans les années 1990, on est passé d'un « noyau de financement » à un système de « financement par projets », qui a entraîné une réduction de la sécurité financière des organismes mais également affecté leur capacité de lancer et de mettre en œuvre des plans stratégiques à long terme. Le fait que les organismes subventionnaires insistent pour que les demandes de financement correspondent aux priorités de leurs départements des finances, plutôt qu'aux orientations stratégiques des organismes communautaires, a entraîné une érosion des fondements mêmes dont bon nombre d'organismes sont si fiers.

Les groupes à but non lucratif, du fait de leur constitution en personne morale et de leur structure, font partie des organismes au Canada où la responsabilisation est déjà du niveau le plus élevé. Mais le fait que les gouvernements se soient mis à se préoccuper, eux aussi, des questions de responsabilisation vis-à-vis des contribuables a entraîné d'énormes pressions pour les ressources en matière de bénévoles et de personnel de ces organismes, qui sont déjà au bord de la rupture.

Les organismes pour lesquels ces changements ont eu le plus grand impact sont les petits organismes communautaires, qui n'ont ni les ressources financières ni les ressources humaines nécessaires pour répondre à l'augmentation des exigences de leurs partenaires financiers au gouvernement. Bon nombre d'organismes sont tout simplement en train

d'abandonner leurs partenariats traditionnels et de procéder à la réduction ou à l'élimination de services.

### **SITUATION ACTUELLE**

1. L'accord avec le gouvernement fédéral décrit en détail un code de bonnes pratiques pour le financement, qui contient des suggestions concernant les rôles et les responsabilités respectives des ministères du gouvernement fédéral et des organismes de bénévoles.
2. Les GRANDS organismes sont en train de devenir encore PLUS GRANDS et les PETITS organismes sont en train de devenir encore PLUS PETITS.

## ANNEXE B : PROBLÈMES SOULEVÉS PAR LES PARTICIPANTS

Voici les problèmes soulevés, par ordre de priorité :

PROBLÈME	IMPORTANCE POUR LES PARTICIPANTS
Finances	21
Collaboration et communication	13
Assurances	10
Accent sur les jeunes	3
Les bénévoles et l'engagement du gouvernement *	3
Un gouvernement qui donne l'exemple	2
Recrutement et conservation des bénévoles	1
Formation des bénévoles	1
Le visage changeant du bénévolat	1
Promotion du bénévolat au sein du gouvernement	1

\* *Les bénévoles et l'engagement du gouvernement* est entré dans le cadre des discussions sur la collaboration et la communication

## ANNEXE C : LISTE DES PARTICIPANTS AYANT ASSISTÉ AUX TABLES RONDES DE L'ICB

NOM	LIEU
Al Videto	Shelburne
Alex Fage	Amherst
Alicia Lamey	Sydney
Angus MacIntyre	Sydney
Anne Isherwood	Stellarton
Anne Keith	Bridgewater
Anne Perigo	Stellarton
Barb Allen	Dartmouth
Beckie Guest	Bridgewater
Becky Wentzell	Bridgewater
Bernie LaRusic	Sydney
Beth Smith	Amherst
Bev Newell	Shelburne
Bob Whitman	Stellarton
Brenda Keddy	Bridgewater
Brenda Oikle	Shelburne
Bruce Raymond	Bridgewater
Bud Brown	Stellarton
Charlene Tuttle	Amherst
Cherry Cavill	Dartmouth
Chris Judge	Dartmouth
Christina Horyl	Sydney
Christine Gordon	Bridgewater
Christine Hulburt	Bridgewater
Christine MacKenzie	Stellarton
Cindy Embree	Shelburne
Claire MacLean	Sydney
Claude Renaud	Dartmouth
Claudette Gaudet	Chéticamp
Dave Ervin	Sydney
David Jodrie	Bridgewater
Dawn Elliott	Bridgewater
Debra Ryan	Cornwallis
Diane Poirier	Chéticamp
Dodie Goodwin	Stellarton
Douglas Moore	Cornwallis
Elaine Thimot	Clare
Elizabeth Dunham	Bridgewater
Éveline Muise	Chéticamp
Frances Scott	Shelburne
Fred MacDonald	Shelburne
Grace Speth	Bridgewater
Hub MacDonald	Bridgewater
Ida LeLièvre	Chéticamp
Ina Amirault	Dartmouth
Ivy Verhoeckx	Cornwallis
Jane Lawrence	Bridgewater
Jane Rafuse	Bridgewater
Jean Covert	Bridgewater
Jeanette Arsenault	Sydney

<b>Jeannie Eisnor</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Jerry Locke</b>	<b>Shelburne</b>
<b>John Danch</b>	<b>Sydney</b>
<b>John MacKenney</b>	<b>Shelburne</b>
<b>Karen Ryage</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Kate Turner</b>	<b>Shelburne</b>
<b>Kathryn Herbert</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Kendra Power</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Kent Corbett</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Léandre LeBlanc</b>	<b>Chéticamp</b>
<b>Lillian Stewart</b>	<b>Cornwallis</b>
<b>Linda Watters</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Lisa Bowers</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Lisette Cormier</b>	<b>Chéticamp</b>
<b>Marcia Sweeney</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Margaret Fraser</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Margaret Murray</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Margie MacDonald</b>	<b>Shelburne</b>
<b>Margot McDade</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Marie Shaw</b>	<b>Cornwallis</b>
<b>Marie-France Breton</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Marilyn Johnston</b>	<b>Shelburne</b>
<b>Marty Felker</b>	<b>Cornwallis</b>
<b>Mary Coady</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Michelle Snyder</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Monica Wyman</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Myra Hunter-Duvar</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Nancy Porter</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Natalie Robichaud</b>	<b>Clare</b>
<b>Patrick Lowe</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Patsy Jones</b>	<b>Shelburne</b>
<b>Paula Currie</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Paula W. Smith</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Paulette Deveaux</b>	<b>Chéticamp</b>
<b>Pauline Thomson</b>	<b>Sydney</b>
<b>Pete Norland</b>	<b>Cornwallis</b>
<b>Peter A. Newton</b>	<b>Cornwallis</b>
<b>Reggie Graham</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Rita Landgraf</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Roger Swarbrick</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Ronald Royal</b>	<b>Sydney</b>
<b>Rosie Grace</b>	<b>Chéticamp</b>
<b>Sandra Dumraeq</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Sandy MacIntosh</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Shelley Kenney</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Shirley Rimes</b>	<b>Sydney</b>
<b>Simon Copas</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Stephanie Law</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Steve Guillouzic</b>	<b>Dartmouth</b>
<b>Susan Borgersen</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Susan Malcom</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Sylvia McNeill</b>	<b>Bridgewater</b>
<b>Thelma Poirier</b>	<b>Chéticamp</b>
<b>Wendy Dewtie</b>	<b>Stellarton</b>
<b>Yvette Armstrong</b>	<b>Clare</b>
<b>Yvette Comeau</b>	<b>Clare</b>

## ANNEXE D : RAPPORT D'ÉTAPE

DÉFI	MESURE RECOMMANDÉE	SITUATION AU		
		Aucun progrès	En cours	Terminée
RESSOURCES FINANCIÈRES	<b>À court terme :</b> Que le gouvernement couvre ou rembourse des dépenses spécifiques pour les bénévoles (processus de sélection, vérifications, etc.)			
	Que le gouvernement simplifie les processus de responsabilisation des intervenants et de production de rapports et se concentre sur les résultats plutôt que sur les activités			
	Que le gouvernement fasse la promotion de ses programmes de financement de façon plus efficace et en temps voulu			
	<b>À long terme :</b> Que le gouvernement élabore et mette en application des codes de bonnes pratiques en matière de financement (comme par exemple le Code de bonnes pratiques de financement de 2001 <a href="http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/funding_code.cfm">http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/funding_code.cfm</a> )			
	Que le gouvernement soutienne la mise en place de centres de ressources physiques ou virtuels pour aider les bénévoles à trouver et à s'assurer l'accès aux informations et aux ressources dont ils ont besoin			
	Que le gouvernement organise des initiatives visant à encourager les particuliers et les entreprises à faire des dons aux organismes bénévoles (déductions fiscales, contribution équivalente du gouvernement, etc.)			
	Que le gouvernement élabore une stratégie de soutien financier avec des avantages fiscaux, des compensations pour les dépenses, etc.			
	Que le gouvernement établisse un fonds destiné à soutenir l'homologation et la formation dont les bénévoles ont besoin pour pouvoir offrir des services (cours sur la manipulation des aliments, formation en soins palliatifs, formation en alphabétisation, homologation des entraîneurs, etc.)			
	Que le gouvernement rétablisse le financement de base pour les organismes offrant les services essentiels			

DÉFI	MESURE RECOMMANDÉE	SITUATION AU		
		Aucun progrès	En cours	Terminée
COLLABORATION ET COMMUNICATION	<b>À court terme :</b> Que le gouvernement mette en place une table ronde avec des représentants du gouvernement et du Réseau néo-écossais de l'ICB chargée d'examiner et de mettre en œuvre les recommandations			
	Que le gouvernement introduise un protocole que les ministères devront suivre pour rendre compte de leurs activités à la communauté des bénévoles			
	Que le gouvernement entreprenne une étude interministérielle destinée à mettre en évidence les initiatives au sein du gouvernement qui ont un rapport avec le bénévolat			
	Que le gouvernement dresse un inventaire des services/programmes des ministères qui dépendent des bénévoles (voir modèle de la Saskatchewan).			
	Que le gouvernement introduise une déclaration provinciale de son engagement vis-à-vis du bénévolat (voir la déclaration pour les Territoires du Nord-Ouest : <a href="http://www.volunteernwt.ca/home/docs/2005%20GNWT%20Declaration.pdf">http://www.volunteernwt.ca/home/docs/2005%20GNWT%20Declaration.pdf</a> )			
	Que la mise en œuvre de la politique en matière de développement communautaire s'appuie sur le principe directeur suivant : « Bénévolat – La politique de développement communautaire reconnaît la valeur du bénévolat, le respecte, l'encourage et cherche à le développer. »			
	Que le gouvernement organise des tables rondes faisant intervenir de multiples services et favorisant la mise en commun des informations et la collaboration (Services communautaires, Bureau de promotion de la santé, agences sanitaires, etc.)			
	Que le gouvernement soutienne le Réseau néo-écossais de l'ICB			
	Que le gouvernement élargisse la base de données du Registry of Joint Stocks pour qu'elle inclue une classification des organismes de bénévoles par municipalité et par secteur			
	<b>À long terme :</b> Que le gouvernement élabore un accord entre la province et la communauté des bénévoles (comme l'accord de 2001 avec le gouvernement fédéral : <a href="http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/update_dec.cfm">http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/update_dec.cfm</a> )			
Que le gouvernement soutienne la mise en place de centres de ressources physiques ou virtuels pour aider les bénévoles à trouver et à s'assurer l'accès aux informations et aux ressources dont ils ont besoin				

DÉFI	MESURE RECOMMANDÉE	SITUATION AU		
		Aucun progrès	En cours	Terminée
	Que le gouvernement établisse un conseil consultatif interministériel (ou une autre instance appropriée) chargé de soutenir les bénévoles dans leurs démarches d'ordre bureaucratique/politique			
	Que le gouvernement élabore une politique pour le remboursement des dépenses des bénévoles liées directement à l'offre des services et des programmes provinciaux			
	Que le gouvernement mette en place en son sein une agence jouant le rôle de point d'accès et de champion des bénévoles et de leurs points de vue dans les activités gouvernementales			
<b>LES BÉNÉVOLES ET LES ASSURANCES</b>	<b>À court terme :</b> Que le gouvernement mette en œuvre les recommandations à court terme du groupe de travail de l'Atlantique sur le coût de l'assurance et l'accès à l'assurance			
	<b>À long terme :</b> Que le gouvernement explore les options abordables et accessibles en matière d'assurance pour les organismes à but non lucratif			